Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 27 février 2014

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, jeudi le 27 février 2014 à compter de 19h00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du code municipal.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Marie-France Moquin
	Charles Barbeau	Louis Roy
Mmes	Suzanne Lessard	Jean Lévesque

Madame Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 25 février 2014 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

RÉS 474-02-14 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du maire Jacques Ducharme
Résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte les prévisions budgétaires couvrant l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2014.

ADOPTÉ

RÉS 475-02-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

Jacques Ducharme	Anne Pouleur
Maire	Directrice générale
	Secrétaire-trésorière

!!!